



PV 405 DU JEUDI 11 OCTOBRE 2018

COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17

psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 08 octobre 2018

Présidente : Martine GRANOTTIER (présente) **Vice-Président** : Arsène MEYER (présent)

Responsable suivi : HERVE BAUDOUX (Représentant des clubs) (présent)

Membres du CD : Roland BROUAT – Farid DJEBAR – Said INTIDAM – Bernard BOISSET – Gilles PORTEJOIE – Alain RODRIGUEZ – Serge GOURDAIN

Représentant des commissions : Sylvain RICHARD - Thierry PESTRITTO, - Patrice ECHINARD

COURRIERS RECUS

CALUIRE SPORTING CLUB : lu et noté réunion sécurité

FC PONTCHARRA : lu et noté réunion sécurité

FC VAL LYONNAIS : lu et noté réunion sécurité

AS VILLEFONTAINE : lu et noté réunion sécurité

AS BELLECOUR Mr ROYO : nous prenons note de votre confiance. Concernant les U15 ils peuvent être suivis par le même éducateur diplômé que les U13, aucun règlement ne s'y oppose.

ST ALBAN DE ROCHE Mr LE MONNIER Président concernant rencontre ST ALBAN / MANISSIEUX : votre courrier a été transmis à la commission d'arbitrage.

MEGINAND : absence de Mr GAY à la réunion sécurité - lu et noté.

RAPPORTS DELEGUES SURPRISES

- **Rencontre USF TARARE / VENISSIEUX FC Séniors** : la commission PSEM demande au club de Tarare de sécuriser les guérites comme le prévoit la feuille de route qui n'est d'ailleurs pas affichée dans votre club. De plus aucun délégué de terrain identifiable (ni brassard, ni chasuble « prévention » sur une rencontre séniors alors que 2 sont obligatoires. Le club de USF TARARE est amendé de 2 x 13 €.

- **Rencontre ST QUENTIN FALLAVIER / CASCOL U17** : il est rappelé aux 2 équipes que les remplaçants, durant les échauffements doivent porter une chasuble, de plus ils doivent se faire derrière leur gardien respectif. Attention présence d'un enfant sur le banc du délégué durant la rencontre ce qui est formellement interdit. Protocole fin de match respecté.

- **Rencontre SP CLUB DU GARON / ST AMPLEPUSIEN U17** : même si une rencontre se passe bien le protocole de fin de match doit être respecté.

- **Rencontre RC BELIGNY / GS CHASSE Séniors** : rencontre bien organisée, dommage que le protocole de fin de match ne soit pas respecté.

- **Rencontre OS POUILLY POMMIERS / EL S DE GLEIZE Séniors** : les guérites doivent être protégées comme le prévoit la feuille de route. Les délégués de terrain doivent veiller au bon déroulement de la rencontre.

- **Rencontre AS ST JEAN VILLEURBANNE / EVEIL DE LYON Séniors** : il est rappelé aux 2 équipes que les remplaçants doivent porter une chasuble. De plus il est rappelé aux éducateurs/dirigeants de AS ST JEAN VILLEURBANNE qu'il est formellement interdit de fumer sur le terrain durant une rencontre. Absence de délégué de terrain alors que 2 sont obligatoires en catégorie séniors. Aussi le club de AS ST JEAN VILLEURBANNE est amendé de 2 x 13 €.

RAPPORT / COURRIER ARBITRES

- Mr LITAUDON Nicolas, arbitre de la rencontre CASCOL / VENISSIEUX FC en U15 ainsi Mme ROS Annie : au vu du rapport, la commission PSEM convoque pour le lundi 22 octobre à 18h30 le Président, le secrétaire et le responsable des catégories jeunes. Présence obligatoire.

- Mr AGHBALOU arbitre de la rencontre BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERE / LOSC séniors D1 qui félicite tous les acteurs de la rencontre pour l'excellent état d'esprit qui a régné durant le match. Très bon fair play pour les 2 équipes. La commission PSEM félicite à son tour les 2 équipes.



➡ FORMATION NOUVEAUX PRESIDENTS CLUBS

Afin d'accompagner au mieux les nouveaux Présidents de club, notre commission organise une formation. Cette formation, gratuite, a pour but de vous accompagner et de vous communiquer une multitude d'informations afin de gérer au mieux votre club.

Tout nouveau Président recevra une invitation. Voici dans un premier temps les 3 dates retenues (de 19h00 à 22h) : mardi 6 novembre 2018 – jeudi 22 novembre 2018 – jeudi 13 décembre 2018.

Chaque Président pourra choisir une date à sa convenance, néanmoins cette formation est limitée à une vingtaine de participants par session. Vous pouvez dès à présent vous inscrire en envoyant un mail à la commission PSE (psem@lyon-rhone.fff.fr).

Dans l'attente de vous retrouver, la commission PSEM reste à votre entière disposition.